

ACCORD A YANGAMBI SUR LA NOMENCLATURE DES TYPES AFRICAINS DE VÉGÉTATION

par A. AUBREVILLE,
Membre de l'Académie
des Sciences Coloniales.

SUMMARY

AGREEMENT IN YANGAMBI CONCERNING NOMENCLATURE OF AFRICAN VEGETATION TYPES

A meeting was held in Yangambi, Belgian Congo, from July 29 th till August 9 th 1956, by technicians of African phytogeography, in order to examine the suggested geographical surveys of African vegetation and the proposed nomenclature as adapted to vegetal formations of tropical Africa.

The agreement thereafter concluded enables to define in both French and English the main African vegetal formations. The Author gives in the following the various terms agreed to, together with phytogeographical meaning.

RESUMEN

CONVENIO EN YANGAMBI SOBRE LA NOMENCLATURA DE LOS TIPOS AFRICANOS DE VEGETACION

Se ha celebrado en Yangambi, Congo Belga, desde el 29 de Julio hasta el 9 de Agosto 1956, una conferencia de técnicos de la fitogeografía africana, con motivo de estudiar los proyectos de cartografía de la vegetación africana y las proposiciones referente a una nomenclatura adaptada a las formaciones vegetales de la África tropical.

Resultado un convenio permitiendo la definición en los idiomas frances y ingles de las principales formaciones vegetales africanas. Indica el Autor en el siguiente la terminología adoptada, dando por lo mismo un sentido fitogeográfico.

Une réunion de spécialistes de la phytogéographie africaine s'est tenue à YANGAMBI au Congo Belge du 29 juillet au 8 août, sur l'initiative du Conseil Scientifique pour l'Afrique au sud du Sahara (C. S. A.), organisme scientifique dépendant de la Commission de Coopération Technique en Afrique au Sud du Sahara (C. C. T. A.) et sur l'invitation de l'Institut National pour l'Etude agronomique du Congo Belge (I. N. E. A. C.). Ont participé à cette réunion des spécialistes de l'Union de l'Afrique du Sud, de la Grande-Bretagne, du Portugal, de la Rhodésie du sud, de l'Italie, de la France, de l'A. O. F., de l'A. E. F., de Madagascar, de la F. A. O., et de nombreux représentants de l'I. N. E. A. C. Elle fut présidée par M. le Professeur J. LEBRUN, Secrétaire général de l'I. N. E. A. C.

L'ordre du jour comportait notamment l'examen des réalisations et des projets de cartographie de la végétation africaine, l'étude des travaux sur la division de l'Afrique en grands territoires naturels et celle des projets et propositions de nomenclature adaptée aux formations végétales de l'Afrique Tropicale. C'est cette dernière partie du programme de la réunion qui va retenir ici mon attention. J'ai souvent déploré avec tous ceux qui s'attachent à connaître l'Afrique Tropicale, l'extrême confusion qui régnait en matière de nomenclature des types africains de végétation. Que représente une forêt claire, une savane boisée, un scrub, un bush, une forêt décidue, tropophile, mésophile, ombrophile, une savane, une steppe ? Chaque auteur, chaque géographe s'en fait une représentation personnelle. Il était impossible d'établir des cartes générales

de végétation comprises par tous faute d'une classification fondamentale des types de végétation admise par tous. La confusion dans la terminologie n'était pas moindre en langue anglaise.

Il était important pour le développement ultérieur des études africaines que l'on fixe enfin une nomenclature, au moins pour les termes essentiels, dans les deux langues anglaise et française.

Après des discussions longues et animées, l'accord souhaité est intervenu, concrétisé dans une recommandation de la réunion adressée aux phytogéographes, forestiers, agrostologues et en général à tous les chercheurs intéressés à distinguer les divers types de végétation en Afrique.

Le problème simple en apparence puisqu'on se limitait aux seules grandes formations végétales, ne l'était pas en réalité. Le continent africain est si étendu que les types de végétation se diversifient beaucoup du Sahara à Cape Town et du Golfe de Guinée à l'Océan Indien. Aucun géographe n'a une connaissance exhaustive de cette végétation. Par ailleurs il est difficile de comparer ce que l'on a connu visuellement dans un pays avec des descriptions faites par d'autres pour d'autres territoires même lorsqu'elles sont illustrées par des photographies, celles-ci d'ailleurs presque toujours imparfaites.

Le choix des termes est également délicat. La végétation africaine tropicale n'a pas d'homologue véritable dans la végétation des contrées tempérées. La savane, la steppe ne sont pas la prairie de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, les formations forestières arbustives fermées de l'Afrique sont autre chose que les maquis méditerranéens, en dépit d'une certaine similitude physiologique, la forêt semi décidue en saison sèche de l'Afrique n'est pas la forêt de feuillus d'Europe, défeuillée en hiver.

L'unanimité s'est faite facilement sur un principe : il y avait lieu de s'en tenir à des descriptions essentiellement physiologiques lesquelles, correspondent d'ailleurs à des divisions écologiques certaines. Une règle pratique aussi sans être énoncée a été suivie : il fut tenu largement compte des usages déjà établis et largement répandus en ce qui concerne certains noms de formations, tels que savane, steppe. Une réunion de spécialistes aurait pu essayer de forger une terminologie nouvelle applicable strictement aux formations africaines, une terminologie savante même avec recours aux formes grecques et latines. Cet écueil fut sagement évité. Certes savane par exemple, est un mot applicable *sensu stricto* à une certaine végétation américaine, mal définie, et on peut soutenir que la savane africaine n'est pas la savane caraïbe. Fort heureusement le mot de savane fut adopté ; de même steppe, bien que nos steppes africaines soient différentes écologiquement et biologiquement des véritables steppes russes.

J'espère que les recommandations de la Réunion

de Yangambi seront largement diffusées et que chacun pourra prendre connaissance de la nomenclature proposée. Pour ajouter aux courtes définitions extensives des formations qui ont été faites, à chacune d'elles, des références sont citées de descriptions détaillées déjà publiées et comportant des photographies.

Deux grandes classes sont d'abord distinguées, les « **Formations forestières fermées** » et les « **Formations mixtes forestières et graminéennes et Formations graminéennes** ». Distinction capitale surtout en Afrique où la présence d'une formation graminéenne entraîne toujours, ou presque, l'activité d'un facteur dégradant essentiel du milieu africain, le feu de brousse.

Dans la première classe se divisent logiquement les « **Formations forestières climatiques** » et les « **Formations forestières édaphiques** ».

Les premières comprennent :

a) dans les « **Forêts de basse et moyenne altitude** », les grands types suivants :

1°) **Forêt dense humide**, Moist forest.

Deux sous-types :

Forêt dense humide sempervirente, Moist evergreen forest.

Forêt dense humide semi-décidue, Moist semi-deciduous forest.

C'est notre « forêt dense ou « rain forest » de la Côte d'Ivoire » du Cameroun et du Gabon avec son sous-type périphérique dont une partie des arbres de futaie perdent partiellement leurs feuilles dans une courte durée de la saison sèche.

2°) **Forêt dense sèche**, Dry deciduous forest.

Les exemples les plus remarquables se trouvent dans l'Ouest et le Sud-Ouest de Madagascar. En Afrique continentale française il n'en reste plus que des vestiges en basse Casamance et dans l'Est de l'Oubangui Chari.

3°) **Fourré**, Thicket

J'ai autrefois employé pour désigner ces formations arbustives fermées, peu étendues en Afrique occidentale française, les noms anglais de bush, puis de scrub. Il a été démontré que ces termes ne désignaient rien de précis en langue anglaise, et qu'ils étaient à rejeter. Nous ne pouvions donc les recueillir en français. Il fut difficile de trouver un terme satisfaisant de remplacement. Thicket convient bien en anglais, mais la ressemblance avec le ticket français empêchait de l'adopter dans notre langue. « Fourré » terme vague a finalement été proposé, faute de mieux.

Parmi les paysages de fourrés africains, il faudra donc retenir les noms de « **fourré tigré** », « **fourré littoral** », « **fourré ridé** » que j'ai définis ailleurs sous les noms de « scrub tigré », « bush littoral », et « scrub ridé ». Le fourré le plus caractéristique en



Photo Aubréville, 1951

Fourré à Alluandia et Euphorbes, Madagascar (Behara).

territoire africain français est certainement celui du Sud-Ouest de Madagascar, caractérisé physionomiquement et floristiquement par ses didéracées et ses euphorbes.

Aux forêts de plaines et de collines correspondent à haute altitude les :

b) **Forêts de montagne**, Forests at high altitudes.

comprenant :

1) **Forêt dense humide de montagne**, Moist montane forest.

2) **Forêt dense sèche de montagne**, Dry montane forest.

3) **Forêt de Bambous**, Bamboo forest.

Cette dernière n'est représentée en territoire français que par quelques petites aires sur les plus hautes montagnes du Cameroun.

L'expression de « **Forêt secondaire** » fut maintenue pour toutes les forêts denses défrichées et cultivées, avec ces termes désignant des faciès évolutifs : **recrû**, **forêt remaniée**, ou agrologique, **jachère forestière**.

Dans les « **Formations forestières édaphiques** », Edaphic forest formations, se rangent naturellement, la « **Mangrove** », la « **forêt marécageuse** », Swamp forest, la « **Forêt périodiquement inondée** », Periodic swamp forest, la « **Forêt ripicole** », Riparian forest.

L'expression « **Galerie forestière** » est toujours

valable. Elle ne désigne pas à proprement parler une formation forestière, mais un « paysage » topographique forestier qui est constitué d'un complexe de forêt ripicole, et suivant les cas, de forêt marécageuse, de forêt périodiquement inondée, et même de forêt dense humide de terre ferme.

De même les expressions de « **Forêt vallicole** », « **Forêt tachetée** », « **Forêt digitée** » nomment valablement des types topographiques, mais non des formations.

La grande classe des formations mixtes forestières et graminéennes, comportait plus de difficultés, car c'est dans cette catégorie que la fantaisie des descripteurs a joué jusqu'à présent le plus librement. Il faut reconnaître que les paysages sont très variés dans les pays secs ou demi-secs où elles sont répandues, le facteur sol prenant ici une importance souvent déterminante.

La formation la plus proche des forêts denses est la « **Forêt claire** », Woodland. Certains phytogéographes la distinguaient mal des « **savanes forestières** ». Evidemment il n'y a entre une forêt claire et une savane boisée comprenant un fort peuplement ligneux qu'une différence de degrés. Ce qui les rapproche, c'est la présence dans chaque cas d'une strate graminéenne, plus puissante tou-

tefois en général dans la savane boisée, donc en fait l'adaptation à des feux de brousse annuels. Cependant la forêt claire qui est constituée d'arbres (de plus de 7 m de haut) assez serrés, donne visiblement l'impression d'une forêt, tandis que la savane boisée comprend un mélange très irrégulier d'arbres et surtout d'arbustes.

Les deux types les plus caractéristiques sont dans l'hémisphère nord, les forêts claires soudanaises à *Isobertinia* (Sau), *Monotes*, *Uapaca* et dans l'hémisphère sud, les forêts claires australes à *Brachystegia*, *Isobertinia*, *Pseudobertinia*, *Monotes*, etc. lesquelles occupent des étendues considérables au Katanga, dans les Rhodésia, dans l'Angola, au Mozambique et au Tanganika. Ces types de forêts à *Brachystegia* et *Isobertinia* lorsqu'elles sont dégradées ou qu'elles sont installées sur des sols très médiocres sont réduits à l'état de savanes boisées.

La « **Savane boisée** » est un sous-type d'une grande formation, la « **Savane** ». Cette dernière suivant l'importance ou l'absence du peuplement forestier prend les noms de :

Savane boisée, Savanna woodland.

Savane arborée, Trees savanna.

Savane arbustive, Shrub savanna.

Savane herbeuse, Grass savanna.

D'autres expressions demeurent valables pour désigner des faciès locaux. Par exemple je pense que nous pouvons conserver des expressions comme « **Savane-verger** », « **Savane à épineux** », « **Savane à termitières buissonnantes** » qui sont des cas particuliers des savanes boisées, ou arbustives ou herbeuses.

Une distinction entre savane et steppe s'imposait, même si elle était malaisée à définir. Entre les savanes soudanaises à hauts herbages épais où l'homme disparaît presque et les formations mixtes de petites graminées et d'épineux des régions sahéliennes, il y a physionomiquement, écologiquement, floristiquement des différences capitales.

La distinction a donc été acceptée et la « **steppe** » se divise suivant l'importance et la forme du peuplement forestier ou son absence en :

a) **Steppe arborée** et, ou **arbustive**, Trees and or shrub steppe.

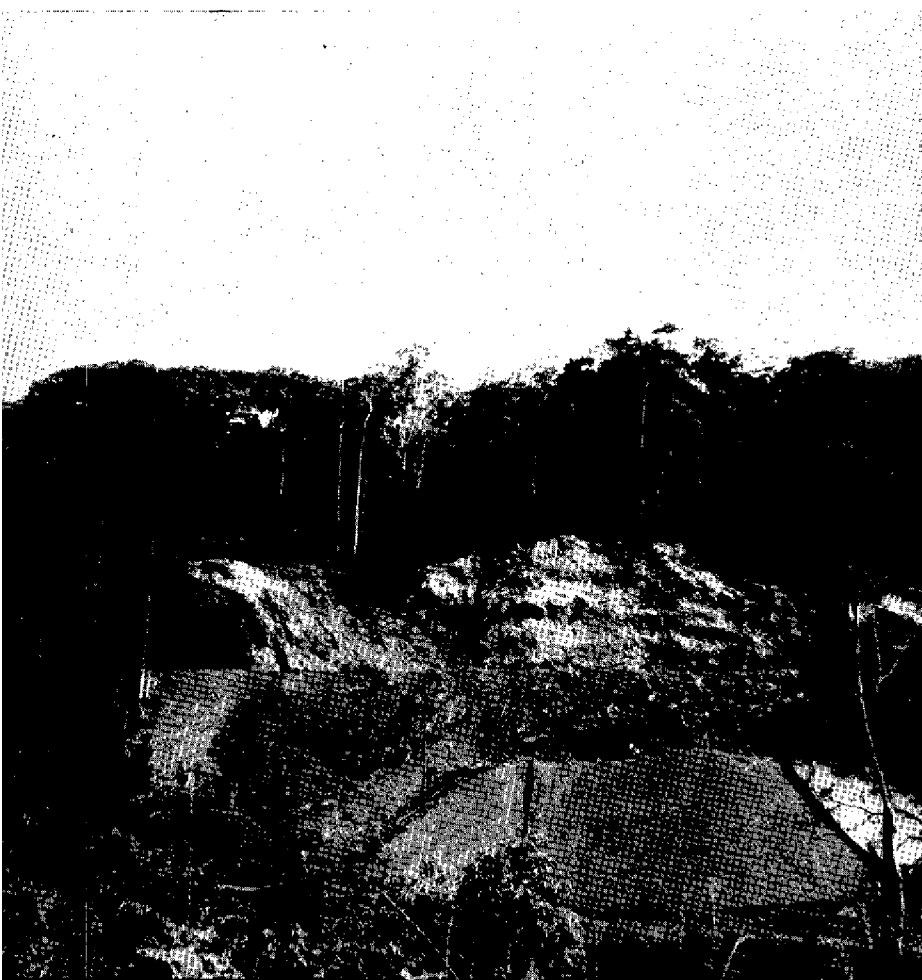
Le type le plus commun en Afrique Française est la « **steppe à épineux** » tout spécialement la steppe à *Acacia senegal*, et la steppe à *Commiphora africana*.

b) **Steppe buissonnante**, Dwarf-shrub steppe.

c) **Steppe succulente**, Succulent steppe.

Cameroun. Carrière dans la forêt montrant la coupe de la forêt au sommet de la butte granitique.

Photo Aubréville, 1953



d) **Steppo herbacée** et, ou **graminéeenne**, Grass and or herb steppe.

Enfin la formation - **Prairie** - est relative à des formations herbacées aquatiques ou marécageuses ou de haute altitude :

a) **Prairie aquatique**, Aquatic grassland.

b) **Prairie marécageuse**, Herbswamp.

c) **Prairie altimontaine**, High-mountain grassland.

Cette classification bilingue sans doute est imparfaite. Si elle est adoptée pratiquement par tous ceux qui ont à décrire des formations végétales en Afrique, elle marquera cependant un progrès considérable puisqu'elle fera disparaître la confusion actuelle.

Cependant la difficulté de définir les formations africaines par quelques phrases, n'a pas échappé aux phytogéographes de Yangambi. Ils ont senti ce que les définitions pouvaient être insuffisantes, si exactes fussent-elles, pour quelqu'un ne connaissant qu'imparfaitement la végétation africaine. Pour bien saisir les différences qui existent entre toutes les formations, — différences d'ailleurs qui ne sont plus évidentes dans les faciès de transitions qui existent incontestablement — il faut voir, et faute de pouvoir les montrer sur le terrain, il est au moins possible de faire appel à l'image, photographie, dessin, et pour le botaniste d'indiquer les listes d'espèces caractéristiques.

La Réunion a donc recommandé la préparation d'un Atlas extensif des principaux types de Végétation qui comporterait une série de diagrammes, schémas structuraux, photographies et inventaires floristiques.

Cette préparation consiste d'abord à rassembler le plus grand nombre possible de matériaux de base. Je m'adresse donc à tous les forestiers pour qu'ils m'envoient de bonnes photographies bien typiques



Photo Aubréville, 1953

Forêt dense humide (Cameroun).

de végétation, photographies de profils, d'ensembles ou de détails, photographies aériennes en vue verticale ou latérale presque indispensables lorsqu'il s'agit de représenter des formations forestières ouvertes, chacune avec indication du lieu et liste des espèces caractéristiques. Les meilleures seront retenues pour la publication dans l'Atlas projeté. Des diagrammes sont évidemment tout particulièrement souhaités.

Ainsi nous parviendrons à dissiper dans l'esprit de tous, ce qu'il peut y avoir encore d'obscur, de vague, d'incomplet, dans la classification proposée, et à faire mieux connaître l'Afrique.

